

# Mesures de la filière de l'agro-alimentaire

Enjeu(x) d'économie circulaire concerné(s)	Objectif(s)	Intitulé de la mesure	Entité en charge
<b>Valorisation écologique et économique de la biomasse issue de la filière agroalimentaire (co-produits)</b>	<p>Identification des potentiels de valorisation locale</p> <p>Coopération forte entre producteurs-productrices</p>	Répertorier les compétences identifiées à Fribourg, dans le domaine de l'EC, les mettre en réseau, les fédérer et les utiliser afin de réaliser la stratégie agroalimentaire. Valoriser les compétences agroalimentaires présentes sur le canton et communiquer des success stories.	CFN – Cluster Food & Nutrition
<b>Diminution de la consommation d'énergie et substitution des énergies fossiles</b>	Solutions abordables et rentables	Soutenir à travers la NPR des projets sur le modèle d'Innoserre, collaboratifs, alliant efficacité énergétique et rentabilité.	DEEF
<b>Coordination et échange entre les acteurs de la chaîne</b>	Comprendre qui fait quoi, quelles sont les compétences de chacun des acteurs et actrices de la chaîne agro-alimentaire	Dans le cadre du Cluster F&N, renforcer la mise en réseau des actrices et acteurs et créer des écosystèmes d'entreprises, qui savent comment valoriser les co-produits des unes et des autres.	CFN – Cluster Food & Nutrition
<b>Réduction de la production de déchets (emballages, plastiques et déchets organiques)</b>	Réduire le gaspillage alimentaire	Dans le cadre du PGD, étudier la faisabilité et l'adéquations de mesures telles qu'incitations ou obligations afin de limiter le gaspillage alimentaire dans les commerces (par ex. prévention, don des invendus à des organismes caritatifs).	DIME
	Réduire l'impact des emballages	Dans le cadre du PGD, inciter à l'utilisation d'emballages réutilisables dans les restaurants de type take away.	DIME
	Réduire l'impact des emballages	Dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion des déchets (PGD), élaborer une stratégie pour réduire le recours aux emballages à usage unique ou à impact environnemental avéré dans les domaines où le canton dispose d'une marge d'action, y compris l'interdiction et la taxation.	DIME
<b>Vision globale des flux de biomasse</b>	Identifier les flux de biomasse	Dans le cadre du Plan de gestion des déchets (PGD) 2024 – 2028, étudier les flux de résidus de type biomasse produits sur le canton (typologie, état de valorisation actuelle, volumes de résidus non valorisés ou avec potentiel de valorisation à plus forte valeur ajoutée, qualification économique et technique), et identifier les meilleures façons de valoriser les sous-produits issus des activités agroalimentaires fribourgeoises (énergie, matière, nutrition).	DIME